

Fin d'une entente de transfert

Le 31 octobre 2019

Le Secrétariat du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) souhaite vous informer qu'il a été avisé par la Ville de Gatineau que celle-ci mettra fin, à compter du 1^{er} janvier 2020, aux différentes ententes de transfert en vigueur avec le RRUQ.

Si vous avez actuellement des droits accumulés dans l'un des régimes de retraite suivants :

- Régime supplémentaire de rentes des fonctionnaires et employés de la Ville de Gatineau
- Régime de retraite des employés cadres de la Ville de Gatineau
- Régime de retraite des employés cols blancs de la Ville de Gatineau

et que vous envisagez un transfert vers le RRUQ, nous vous invitons à compléter une demande de transfert au plus tard le 31 décembre 2019.

L'avis de résiliation peut être consulté au bureau du Secrétariat du RRUQ, à l'adresse apparaissant ci-dessous. Une copie peut également vous être acheminée sur demande, sans frais, par courrier postal ou par courriel.

Pour toute question, veuillez communiquer avec le Secrétariat du RRUQ au 418 654-3850 ou sans frais au 1 888 236-3677, ou par courriel à services-participants@rruq.ca.

Le Secrétariat du Régime de retraite de l'Université du Québec

2600, boul. Laurier, bureau 600, Québec (Québec) G1V 4W1

Tél. : 418 654-3850 | 1 888 236-3677 | www.rruq.ca
